

31.12.2008

Humanisme et MoDem

L'un des fondements du MoDem est l'humanisme, qu'il soit revendiqué par ses militants, affirmé par son leader, repris par les médias, espéré sans doute par nos concitoyens. Il correspond probablement, et ce de manière diffuse, à la réaffirmation de l'homme face à des entités qui le dépassent, des entités dont la constitution apparaît comme transnationale, planétaire, supra-humaines, super-humaines, ...inhumaine, et dont l'existence, telle que conçue aujourd'hui en tout cas, menacerait les hommes dans leur vie sociale par incompréhension pratiquement, leurs intérêts étant incompatibles des intérêts de ces entités, voir en lutte ouverte.

Ainsi certains des peuples européens ont rejeté le traité de Lisbonne, le peuple français ayant rejeté par référendum la tentative précédente, d'une Constitution. Le monde de l'argent et plus précisément celui de la finance passe pour une jungle où l'avidité, la tromperie, l'irresponsabilité, sont ce qui tient lieu de règles de fonctionnement, la Justice française semble s'appliquer parfois en fonction de la « qualité » du justiciable, la Globalisation génère autant de peurs que d'espoirs, les politiques énergétiques, agro-alimentaire, écologiques, de santé...sont soumises voir définies par des lobbies de toute sorte.

Devant ces méfiances, parfois justifiées, tant l'influence des organismes évoqués plus haut est quelquefois questionnable, il s'agit pour moi de rééquilibrer ce pouvoir en faveur des hommes, des individus plutôt que des groupes organisés. A l'injustice de l'action de ces groupes dont les buts sont particuliers, il faut y opposer le caractère démocratique des décisions prises pour le bien général. Plusieurs axes sont envisageables à ce sujet.

Au sens politique.

Il s'agit d'abord et avant tout de permettre l'émancipation de l'homme vu comme citoyen, de lui rendre un réel pouvoir d'intervention dans la vie de la société française. Trop souvent aujourd'hui celui-ci est placé devant le fait accompli, que ce soit pour décider du futur de l'Europe (Constitution rejetée par référendum, acquise par vote du parlement), de la nature des aides pour la relance économique et sociale (investissements dans les entreprises sans relance du pouvoir d'achat, refonte de l'assurance chômage) , de la politique étrangère de la France (position ambiguë vis-à-vis de la Chine non acceptée par beaucoup de nos concitoyens, de l'intervention en Afghanistan, de l'atlantisme décidé et assumé de la France...), de la refonte de la Justice de notre pays (carte judiciaire réalisée sans concertation avec les magistrats), de la réforme de l'éducation nationale entreprise sans réelle écoute des professeurs , des élèves, des étudiants..., lorsqu'une réforme structurelle est lancée. Les français sont comme groggy devant cette avalanche, incapables de les comprendre pleinement car insuffisamment informés, n'y adhérant que par intermittence et les accueillant avec un certain fatalisme. De fait, ils s'en désolidarisent espérant simplement que leur quotidien n'en sera pas plus impacté qu'il ne l'est déjà, et nourrissant la plus grande méfiance à l'égard de ceux qui les mettent en place.

Il faut renouer des liens de confiance avec eux , et ces liens passent d'abord par un discours rigoureux à leur égard, doublé d'un effort de pédagogie. L'action politique doit être présentée avec clarté, dans un souci de vérité. Renouveler la politique française, c'est aussi se battre contre l'omniprésence des échéances électorales qui vident le discours politique de son efficacité et de sa vérité. Il ne faut pas avoir peur de considérer le citoyen comme un partenaire du débat politique, un véritable interlocuteur, ne pas hésiter à lui présenter l'avancement des réformes entreprises, ne pas hésiter à se fixer des objectifs intermédiaires simples pour emporter son adhésion, ne pas avoir peur de son jugement. En parallèle il faut également lui rendre les moyens politiques de peser sur les débats, les décisions. Le recours plus fréquent au référendum me semble envisageable, des commissions de citoyens comme partie prenante des auditeurs de l'Assemblée Nationale, des Commissions de l'Assemblée, sont également à considérer, ouvrir un certain nombre de sièges du parlement à des non professionnels de la politique me paraît aller dans le bon sens également (éviter le blocage partisan des débats), établir un véritable contre-pouvoir au Président de la République clarifierait le régime pseudo présidentiel (ou pseudo parlementaire ?..) dans lequel nous sommes (le président en exercice ayant pratiquement tous les droits et en comparaison nettement moins de devoir envers ses concitoyens)...Pour peu qu'on s'y attarde, les possibilités de refonte du fonctionnement de notre état pour rendre à l'homme la place qui lui est due sont importantes, encore faut-il se donner les moyens et le courage de le faire. L'un de ces moyens est l'information de nos concitoyens. Aussi évident que cela puisse paraître, il faut rappeler qu'aucune décision n'est possible sans une information compréhensive, exhaustive, rigoureuse, décollée de toute attache partisane,...le fameux accès à la vérité... Faut-il rappeler qu'un des actes fondateurs de l'Humanisme du siècle de la Renaissance a été la traduction et la diffusion, dans la langue du peuple (dont l'enseignement s'est intensifié) de la Bible de manière à ce que tout le monde puisse y accéder en dehors du cadre de l'exégèse officielle, ...Aujourd'hui qu'en est-il ? Les médias sont-ils capables d'une telle audace, sont-ils simplement à la hauteur de ce qu'on attendrait d'eux ?

Au sens de l'Information.

. Passons sur le fait qu'ils sont tous intégrés à des grandes entreprises (propriétaire unique), des groupes économiques importants, de fait mécaniquement à la merci de ces groupes, de leurs présidents, de leurs actionnaires, n'ayant plus vraiment de liberté quant à leur ligne éditoriale. Passons sur les accointances entre le pouvoir et ses groupes, voir directement ces médias, conduisant à une information orientée au mieux, dénaturée au pire. Demeure l'attaque en règle de ces médias par le pouvoir : la remise en cause de l'agence France-Presse, le démantèlement pressenti de France Télévision, ou l'utilisation de cette presse comme entreprise de déstabilisation ou de communication particulière. A cette dérive, c'est une presse forte, indépendante, citoyenne qu'il faut promouvoir. La force, l'indépendance sont atteignables de manière constitutionnelle pour la presse étatique (gardes-fou quant aux nominations), par une complexification de l'actionnariat (arrêt de l'actionnaire unique) pour la presse privée. Concernant le contenu des informations et la définition de sa qualité, un cahier des charges imposé à tous les organes de presse est envisageable (traiter la traçabilité des réformes étatiques entreprises, en faire leur bilan régulier et ce indépendamment de l'événementiel immédiat...). C'est en cessant de considérer le citoyen comme un consommateur d'informations mais comme un acteur de la société qui a besoin de s'informer

correctement pour agir au mieux dans cette même société qu'on en fait un homme libre. Bien sur cette définition ne peut aller de paire qu'avec une éducation et un système éducatif efficace et juste.

Au sens de l'Education.

L'école de la République a été conçue initialement comme un moyen offert à tous les citoyens de pouvoir se réaliser au mieux de leur potentiel au sein de la société et de fait de participer au développement de celle-ci, et ce indépendamment de leur origine sociale, ethnique, économique. Tout le monde ayant les mêmes chances à l'origine. Le principe a fonctionné un temps, puis très rapidement les promus de ce système se sont constitués en caste ou en aristocratie, où comme dirait Bourdieu l'importance du diplôme a remplacé celle de la naissance aux siècles précédents. L'ascenseur social qu'était l'école ne fonctionne plus. La plupart des élèves de nos grandes écoles sont eux-mêmes quasi exclusivement des enfants d'anciens de ces mêmes grandes écoles, les autres ne pouvant accéder au mieux qu'aux universités desquelles ils ressortent fréquemment sans avoir atteint la fin du cursus ou sans diplôme pertinent pour le marché de l'emploi. L'exclusivité de la sélection évoquée plus haut est implicite, bien sur. Elle correspond à un ensemble de codes, de règles de fonctionnement, de pré-requis culturels accessibles naturellement pour certains, nécessitant une mise à l'étrier pour d'autres. Le système éducatif aujourd'hui ne permet plus ce premier apprentissage, les enfants n'apprenant pas la lecture à la même vitesse que les autres sont très souvent, de fait et je dis bien de fait laissé de côté, sans qu'il soit mis en œuvre un plan de rattrapage efficace pour eux.

Pour ma part il me semble qu'un effort très important doit être mis dans l'enseignement des bases. Dans les premières années scolaires, des structures de soutien scolaire et parascolaire doivent être mises en place, avec une prise en charge allant au-delà des simples horaires scolaires et dans le but serait aussi bien de consolider les acquis (lecture) que de permettre une plus grande ouverture sur le monde, une initiation aux arts, à des activités pas toujours accessibles à priori (ateliers théâtre, arts plastiques...). Plus tard, au lycée, un cours de Sciences Humaines devrait être mise en place en complément de la philosophie, où l'objectif serait de découvrir les cultures autres que simplement française ou européenne, autres que celles qui fondent notre civilisation, ce qui permettrait d'envisager toute la diversité de l'homme « universel », la richesse de cette diversité, mais aussi tous les points communs des hommes, de tous temps et de tous lieux. En bref ce qui nous rapproche et qui nous enrichit.

Il s'agit en fait tout simplement de se rappeler l'un des fondamentaux de notre République, hérité de la Renaissance, des Lumières, à savoir la vocation universaliste, centrée sur la condition de l'Homme, de notre pensée citoyenne.

Ceci étant, l'ensemble des principes évoqués jusque là impliquent une société riche, ou tout du moins, une société dans laquelle tout aura été mis en œuvre pour protéger efficacement les citoyens de certains aléas de la vie. La Sécurité Sociale va dans ce sens, sa fragilisation aujourd'hui (déficits, remise en cause de sa définition...), implique peut-être de la repenser.

Au sens de la protection Sociale.

La Sécurité Maladie, l'Assurance chômage, l'Assurance vieillesse, sont des principes inventés au siècle précédent. Ils correspondaient à une structure de société où le plein emploi était acquis et où l'espérance de vie des hommes n'était pas celles qu'ils ont aujourd'hui (meilleure espérance de vie de nos jours). Le système a besoin d'être repensé c'est indéniable, mais cette refondation ne doit pas se faire sur des bases dogmatiques, ayant émergé d'ailleurs au même siècle, et où il est dit que le système sera d'autant plus efficace qu'il sera privatisé et donc autorégulé (même si le propos ici est simpliste , l'ensemble des actions entreprises pour réorganiser le système de santé vont dans ce sens (optimisation de l'occupation des lits, fermeture des maternités non rentables), remboursement de plus en plus discutable des médicaments...)

Je pense pour ma part que plutôt que de laisser faire, voir encourager une privatisation larvée de ces assurances, il faudrait plutôt mettre en place un système de Protection Sociale Universelle unique qui engloberait les principes des chômeages, santé, retraites. Cette approche correspond d'abord à la vision qu'on se fait de l'homme. Celui-ci n'est plus un administré faisant face à différents organismes en fonction de ses besoins, lesquels sont plus ou moins facilement accessibles, mais un être humain unique faisant face à des problèmes de nature différente au long de sa vie, et qui bénéficierait en tant qu'être unique d'un suivi individuel et personnalisé, permettant de fait une meilleure compréhension de sa situation et une adaptation plus rapide des prestations auxquelles il aurait droit (problème de chômage cumulé à des problèmes de santé, modification temporaire des revenus nécessitant un aménagement des prestations, anticipations des besoins en garde d'enfant...) . Pour les fonctionnaires de cette administration, cela correspondrait de plus à une personnalisation de leur travail, à une identification du « dossier » traité et à la suite, probablement une meilleure implication de leur part. Ceci étant un système tel que décrit plus haut, même s'il se recentre sur l'homme plutôt que l'administré, présente l'inconvénient majeur de demander à ce que les compétences des fonctionnaires en question soient accrues, avec certainement des économies de masse réalisées, mais très probablement aussi la suppression de postes dans certains cas. La décision de lancer ce type d'approche relèverait du courage politique. Les « vraies » réformes sont parfois à ce prix.

Enfin et pour finir , une vision humaniste de notre société ne peut se faire sans une réforme de la justice, telle qu'elle se transforme aujourd'hui.

Au sens de la Justice

Personnellement, je suis prêt à entendre tout discours de rigueur dont finalement l'application donne lieu à des coupes franches dans les budgets de fonctionnement de certains organes d'un pays, j'estime néanmoins que ces principes n'ont pas à s'appliquer à l'Education , à la Justice. Si c'est le cas, c'est qu'un « agenda caché » est en fait mis en place, dont le but est de remodeler la société mais selon des valeurs qui ne sont pas les nôtres. (voir conclusion). Ainsi la Justice voit ces tribunaux fermés, son budget réduit son fonctionnement tout entier mis en péril. Le principe de la double vitesse pour elle n'est évidemment pas une volonté affichée des magistrats, elle découle tout simplement de ces dysfonctionnements. Plus grave à

mon sens, là où précédemment c'était l'ensemble Justice-police qui était en charge de traiter les actions judiciaires, aujourd'hui c'est l'ensemble Etat-police (police qui a vu ses capacités d'action exploser au regard de celles de la Justice) qui s'y substitue.

Cet état de fait doit radicalement changer. Bien sur il faut donner les moyens accrus à cette justice d'agir efficacement (il s'agit d'un pilier de la société). Il faut envisager ensuite le moyen de la rendre complètement indépendante du pouvoir. A ce sujet, je comprends parfaitement qu'il ne faudrait pas qu'elle puisse tomber entre les mains d'un groupe de hauts magistrat partiaux, mais pour peu qu'elle soit placée sous le contrôle, d'un Conseil, ou d'une Commission, dont la composition serait la plus ouverte possible (citoyens, politiques, professionnels juridique, intellectuels...), ce fonctionnement me paraît atteignable. Il faudrait ensuite rappeler le principe de la présomption d'innocence, particulièrement malmenée me semble-t'il dernièrement (arrestations musclées, remise en cause des modalités de garde à vue...) et dont l'absence est une dérive vers un régime autoritaire, faut-il le rappeler. Il faut rendre à l'homme sa dignité : tant qu'un jugement impartial n'a pas eu lieu, il est innocent, et il n'appartient à personne d'autre que les intervenants consacrés d'un procès d'établir le jugement. Il faudrait ensuite que le juge d'instruction ne soit plus seul à assumer le poids d'une procédure, au risque de dérives malheureuses. Il faudrait également qu'un magistrat soit chargé de veiller à ce que les droits du justiciable soit respectés depuis les premiers faits d'une affaire jusqu'à son terme ; que cela ne soit plus le rôle de l'avocat de la défense uniquement. Sans doute que d'autres points pourraient être listés ici, mais s'il fallait résumer je dirais que pour rendre Justice, il faut se donner les moyens de rendre justice à l'homme.

Pour conclure, devant certains faits évoqués précédemment (influence du pouvoir sur la presse, émiettement de la Justice, de la protection Sociale, verrouillage de la société par l'éducation avec la mise en place de castes, tendance interventionniste de l'état dans la sphère privée de chacun (fichier,...)), il me semble important de rappeler qu'une société ne se constitue pas pour le bien d'un groupe de citoyens mais pour le bien de tous, de chaque individu, de chaque homme. L'humanisme est là, il faut construire une société où l'individu est suffisamment informé de la situation de son pays pour pouvoir y agir en connaissance de cause et efficacement c'est-à-dire une société où sa voix compte, et dans ce sens il est important d'affirmer à nouveau tous les organes qui permettent l'expression libre de ces choix (justice, école..) et de lui rendre la sécurité et la liberté dont il a besoin pour s'exprimer hors contraintes.

Un projet humaniste est tout simplement un projet, un mouvement, qui réaffirme la démocratie et ses piliers, en des temps où celle-ci est mise à mal, un projet dont on a manifestement besoin.